

Opération de contrôle routier entre Beaumarchés et Marciac

Contre les infractions génératrices d'accidents graves



Opération de contrôle routier entre Beaumarchés et Marciac

Le 8 novembre 2019, Le Journal du Gers assiste à un contrôle routier de la gendarmerie, supervisé par Delphine Grail-Thomas, sous-préfète de Mirande. C'est la compagnie de gendarmerie d'Auch, commandée par le capitaine Clément Pepino, qui opère.

Le dispositif est installé sur la RD 3 entre Beaumarchés et Marciac. C'est vraisemblablement un dispositif classique. Et il est astucieux... En effet, il est composé :

d'un poste de contrôle très léger, composé d'un gendarme dans une petite voiture banalisée, équipé de jumelles laser,

de deux postes d'interception – un pour chaque sens de la circulation - , installés à plusieurs kilomètres du poste de contrôle, de chaque côté de celui-ci.

Nous avons admiré l'excellent choix du poste de contrôle...

Une voiture dont la vitesse a été notée comme supérieure à la vitesse limite sur l'itinéraire est signalée au poste d'interception qui arrête le véhicule en question.

Résultat : le contrôle passe totalement inaperçu et il ne sert à rien de ralentir quand on aperçoit les gendarmes d'un poste d'interception : c'est déjà « cuit ! »

Au moment où nous étions au poste d'interception de Marciac, un automobiliste contrôlé à 130 km/heure sur la RD 3 était interrogé dans une camionnette de la gendarmerie : d'où un retrait immédiat du permis et appel à des amis pour se faire véhiculer.

Les infractions génératrices de graves accidents

Le capitaine Clément explique que ce sont les infractions génératrices d'accidents graves (IGAG) qui sont recherchées en priorité :

la vitesse excessive,

l'alcool au volant,

l'ingestion de stupéfiants,

l'utilisation du téléphone portable en conduisant

l'absence de ceinture,

le refus de priorité.

Souvent vitesse, alcool et stupéfiants sont associés.

Priorité : lutte contre l'insécurité routière

Catherine Séguin, préfète du Gers, a fait de la lutte contre l'insécurité routière l'une des priorités de l'action publique départementale. Ainsi, elle annonce que, lors du week-end de l'Ascension, plus de 1500 usagers de la route ont été contrôlés. Parmi eux, 350 motards.

157 infractions ont été relevées. Parmi ces infractions, on en relève :

6 pour conduite sous l'emprise de l'alcool

94 pour excès de vitesse dont 3 grand excès > 50 km/h

15 infractions graves dont 2 pour non-port de la ceinture de sécurité,

<https://lejournaldugers.fr/article/38669-operation-de-contrôle-routier-entre-beaumarchés-et-marciac>

4 pour usage de téléphone au volant,

7 refus de priorité,

2 délits pour conduite sans permis

32 infractions pour défauts d'assurance, de contrôle technique, de présentation de documents du véhicule.

Les infractions les plus graves ont donné lieu à 11 suspensions de permis de conduire et à une mise en fourrière d'un véhicule.

Bilan du contrôle de janvier à septembre

Du début de l'année jusqu'au 17 septembre, ce sont **plus de 61 000 excès de vitesse qui ont été enregistrés**, **plus de 710 infractions relevées pour consommation d'alcool ou de stupéfiants**, **plus de 700 infractions pour usage du téléphone au volant**, **plus de 370 non port de la ceinture de sécurité**, **plus de 270 refus de priorité**, **plus de 190 conducteurs sanctionnés pour défaut de permis**.

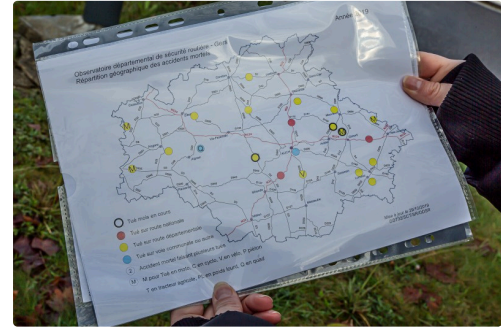
N.B. - La photo du haut de page montre une camionnette de la gendarmerie où un automobiliste en infraction est interrogé.



La sous-préfète Delphine Grail-Dumas et le capitaine Clément Pepino accompagnés d'un adjutant



Delphine Grail-Dumas montre le document qui suit...



...Il s'agit d'une carte des accidents mortels



Le poste d'interception à Beaumarchés



Le poste de contrôle



Le même de plus près.